



Nationalité française

Par **Redson75**, le **12/02/2019** à **15:20**

Bonjour ,

J'aimerais bien vous m'aidez a propos de sujets de la nationalité française, le problème que mon frère a fait une demande de nationalité française on 2012 depuis l Algérie elle était refusée cause d'erreur sur quelques papiers officiel d'État civil, du cou il a rectifier les erreurs et il a renvoyer les papiers ,mais pas de réponse on appelez au bureau de nationalité française pour les français né et établi hors de France à paris ils ont dit que son dossier était radié, après ont à fais 3 recours contentieux au ministre de la justice depuis 2016 A ce jour là aucune réponse juste les accusée de réception , voilà donc jaimerais bien nous aidez svp cordialement

Par **youris**, le **12/02/2019** à **15:58**

bonjour,

je suppose que ce n'est pas votre frère qui a rectifié les erreurs mais l'état-civil algérien.

l'administration est très vigilante sur la fiabilité des documents présentés car en la matière, le pourcentage de faux documents est très important.

à quel titre votre frère demande-t-il la nationalité française ?

je crains que l'absence de réponse corresponde à un refus.

je conseille à votre frère de vous faire aider par un avocat.

salutations

Par **Redson75**, le **12/02/2019** à **16:37**

Bonjour merci pour votre réponse, pour votre information ce n'ai pas mon frère qui a rectifier les erreurs, c'était l'etat civil algérienne,